

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 82 (1994)

**Heft:** 7

**Artikel:** Taslima Nasrin : ses écrits suscitent des passions meurtrières

**Autor:** Khan-Akbar, Maryam / Nasrin, Taslima

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-286929>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Taslima Nasrin: ses écrits suscitent des passions meurtrières

*Taslima Nasrin est-elle la «Salman Rushdie du Bangladesh» comme certains le prétendent? Comme lui, elle a été condamnée à mort par des intégristes musulmans pour avoir tenus des propos jugés blasphématoires. La comparaison ne survit pas à l'analyse.*

«**M**es propos sont différents de ceux de Rushdie», répond Taslima Nasrin à ceux qui la comparent à Salman Rushdie. Des propos diamétralement opposés. S'en tenir aux seuls appels au meurtre pour établir un rapprochement est un raccourci simpliste. Cette réduction masque ce que signifie réellement le courage de Taslima. Si Rush-

die est devenu le symbole de la lutte pour la liberté d'expression, Taslima Nasrin incarne l'image du combat contre l'oppression quotidienne de la femme dans la société musulmane. Accusée par la justice bengalie «d'affront aux sentiments religieux des musulmans», ce sont non seulement ses critiques face à certaines interprétations du Coran qui sont en cause,

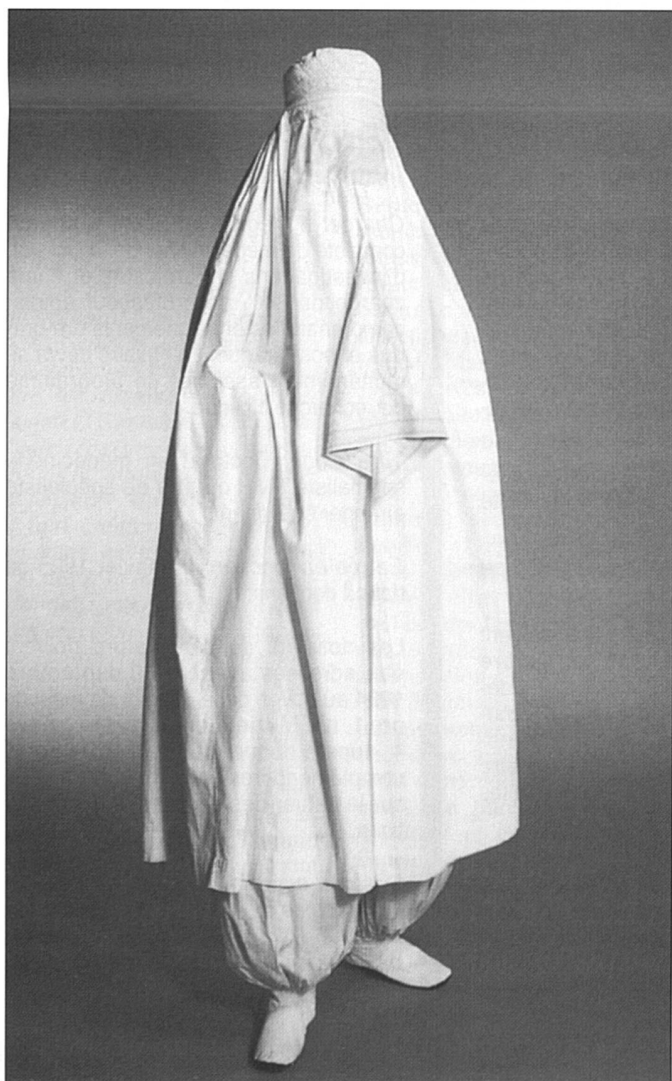
mais également ses positions féministes. Ce qu'il faut mettre en évidence, c'est la supériorité de Taslima. Supériorité dans sa féminité même, dans les valeurs qu'elle affirme, dans sa manière d'être et de vivre, qui donne à sa démarche et à ses écrits une tonalité particulière. La motivation profonde, celle qui caractérise une grande partie de ses écrits, c'est un souci lancinant de justice. Des lignes qui évoquent la tolérance, des mots qui pleurent les inégalités. Taslima rejette l'autocensure et les refoulements, les tâtonnements, les détours et les limites. Son écriture est protestation, témoignage contre l'enfermement féminin, cri de révolte contre la société, lutte pour l'émancipation des femmes. Sa supériorité éclate dans sa manière d'aimer les autres. Entière, généreuse, elle est amenée à s'oublier, à se sacrifier. Elle dénonce la condition qui est faite aux

## Celle qui offense l'Islam

(sk) – Symbole de tolérance et de refus du fanatisme, image de la condition réservée aux femmes du Bangladesh, Taslima Nasrin est réfugiée aujourd'hui en Suède. Un groupe d'intégristes a prononcé contre elle, le 24 septembre 1993, une fatwa, sentence religieuse qui la condamne à mort pour avoir dénoncé dans son livre «La Honte» les persécutions subies par une famille hindoue au Bangladesh. Le 4 juin dernier, ce sont les autorités qui lancent un mandat d'arrêt contre elle pour «des propos blasphématoires contre le Coran.

Adolescente déjà cette jeune femme de 32 ans est plus émancipée que les autres. Elle écrit des poèmes, raconte l'humilité qui lui est imposée, qui la prive de droits et d'autonomie. Elle commence par taire sa révolte pour terminer ses études de médecine. Elle s'engage ensuite dans une lutte contre les tabous sociaux et religieux. Dans ce pays où seules 15% des femmes savent lire et écrire elle revendique pour elles l'instruction. Elle s'insurge contre l'enfermement et la servitude conjugale. Elle fait le procès du mariage «cette institution qui fait de la femme l'esclave et la propriété de l'homme, où le devoir conjugal est un viol légal pour les religieux fanatiques».

Dans ce pays, la femme qui le gouverne, la bégum Khaleda Zia, a fort à faire pour enrayer la pauvreté et la corruption. Aujourd'hui, le Bangladesh est en ébullition. L'anarchie et la tension monte. L'écrivaine féministe pourrait bien servir de prétexte à des partis islamistes et d'extrême droite pour raviver la flamme de la haine et de l'intolérance.



De nombreuses femmes musulmanes cherchent à sortir de leur enfermement.

femmes, l'éducation, les lois, les religieux, les images que le sexe qui les gouverne leur impose et qui les enferment dans l'infériorité.

Quelle a été la motivation de Salman Rushdie? Il a joué la provocation en intitulant son livre «Les versets sataniques». Le thème n'en est nullement la religion musulmane. Il a tourné en dérision le Prophète Mahomet. N'a-t-il pas été motivé par le désir du gain? Qu'on se souvienne. Salman Rushdie, un écrivain que rien, si ce n'est une féroce ambition, ne distinguait de ses collègues. Il emprunte à une tradition coranique remontant au IX<sup>ème</sup> siècle le titre de son livre. Il en tire un passage qui – il faut le souligner – ne représente qu'une faible partie de son ouvrage (70 pages sur 547). Faut-il voir dans le choix du titre une orchestration de Salman Rushdie destinée à chauffer à blanc les opinions publiques en vue de quelque ténébreux dessein? Une chose est sûre, Rushdie escomptait bien que son livre ne passerait pas inaperçu.

Comment expliquer sinon la générosité de l'éditeur: un million de livres sterling versé comme avance à l'auteur! L'indignation des croyants n'aurait-elle pas à moindre frais un lancement publicitaire plus efficace que des déjeuners de presse? Orient contre Occident, Honneur de Dieu contre Liberté de l'esprit, à qui profite ce climat de guerre idéologique?

Certes, la liberté d'expression s'applique équitablement aux «bons» et aux «mauvais» desseins, et rien ne justifie la violence et l'appel au meurtre. Mais comparer Salman Rushdie à Taslima Nasrin est une injustice. Taslima a mis de côté tout sentiment de supériorité. Elle n'a jamais imaginé faire figure d'exemplarité. Elle n'est pas donneuse de leçons. Supérieure, elle l'est par son existence et ses revendications. Une existence qui montre la difficulté pour une femme de s'exposer dans une société où les femmes sont interdites de parole. Difficulté d'écrire tout haut. Difficulté d'être publiée et lue. Taslima Nasrin a été

livrée à la malveillance, à la peur, à la solitude. Jugée trop dangereuse, on veut l'arrêter dans sa lutte. Elle devient coupable. Coupable de dire, d'exister et de témoigner. On l'accuse de blasphème. Elle s'en défend calmement. Elle résiste. Elle est condamnée à mort par une «fatwa», une sentence religieuse. Et dix mille, puis deux cent mille personnes descendent dans les rues de Dacca pour demander sa pendaison. Alors commence le calvaire...

Plus que jamais l'existence de Taslima est une conquête féminine. Une conquête féministe. Exténuée, défiant les Mollahs, victime mais jamais coupable, en guerre contre elle-même, contre une société qui ne lui permet pas encore de conquérir la justice, lionne contradictoire, forte et vulnérable, vagabonde qui fuit et recherche l'entrave, Taslima n'a pas hésité à déranger, à s'exposer, à effrayer. Elle agit en conformité avec ses principes. Admirable, mais surtout incomparable Taslima Nasrin.

Maryam Khan-Akbar

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

### Professeur ordinaire au Département de chirurgie

*Charge:* Il s'agit d'un poste à charge complète de médecin chef de la clinique de chirurgie digestive et d'une charge de 40% de professeur ordinaire comprenant en 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années 24 heures de cours ainsi que la responsabilité de l'enseignement post-gradué. Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherche clinique.

*Titre exigé:* Doctorat en médecine - spécialiste FMH ou titre de spécialiste étranger équivalent.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> janvier 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 30 septembre 1994** au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

### Professeur adjoint de gériatrie

*Charge:* Il s'agit d'un poste à charge complète de médecin chef de la policlinique de gériatrie et d'une charge de 30% de professeur adjoint comprenant en 3<sup>ème</sup> année 30 heures de cours ainsi que la responsabilité de l'enseignement post-gradué. Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherche clinique.

*Titre exigé:* Doctorat en médecine: spécialiste FMH ou titre de spécialiste étranger équivalent.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> janvier 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 30 septembre 1994** au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

### Professeur adjoint au Département de chirurgie

*Charge:* Il s'agit d'un poste à charge complète de médecin chef de la Division d'investigations chirurgicales et d'une charge de 30% de professeur adjoint comprenant les enseignements pré-gradué et post-gradué. Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherche clinique.

*Titre exigé:* Doctorat en médecine - spécialiste FMH ou titre de spécialiste étranger équivalent.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> janvier 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 30 septembre 1994** au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE